



Nouvelles communales

Extrait des décisions du Conseil communal du 5 février 2026

Location salle de l'Abeille – entreprise locale

Le Conseil décide d'appliquer un tarif préférentiel lors de location d'une salle par une entreprise riddanne faisant appel à un traiteur riddan pour l'organisation du repas. La prise de possession de la salle a lieu l'après-midi et les nettoyages sont effectués le soir-même pour que la salle soit disponible le lendemain matin. La location est facturée à l'entreprise.

Dans ces conditions, les tarifs préférentiels appliqués sont les suivants :

- Abeille salle entière : CHF 1000
- Abeille salle de réunion + cuisine : CHF 500

Sécurisation de la salle de l'Indépendante

Le Conseil décide de valider l'offre de Granges Sàrl pour un montant de CHF 10'137.60 pour sécuriser le plafond de la salle de l'Indépendante et ses utilisateurs.

Constructions

Le Conseil communal décide de l'autorisation suivante :

- Modification d'une façade sud et création d'une ouverture au 1^{er} étage.

Offre de stationnement à La Tzoumaz

Le Conseil valide une politique de stationnement proposée par le bureau Citec Ingénieurs Conseils SA pour La Tzoumaz.

Autorisation d'exploiter

Le Conseil communal décide d'octroyer les autorisations d'exploiter suivantes, sous réserve de l'absence d'opposition et de la conformité des locaux :

- La Maison de la Forêt à Joanne Jeanbourquin.
- Le restaurant IKEA à Jean Roch Misset.
- Hallo Tacos à Nour Alghayda.

Projet d'exposition de l'Association Jeunes Archéologues

Le Conseil donne un préavis favorable à la demande de soutien financier de l'Association de Jeunes Archéologues, sous réserve que la Commune puisse utiliser les informations récoltées par l'association sur Riddes en vue de mettre en valeur différents sites dans le cadres du futur chemin du patrimoine à La Tzoumaz.

Marathon des Terroirs du Valais BCVs 2026

Le Conseil autorise le passage du marathon et du semi-marathon sur le territoire communal le dimanche 24 mai 2026.